



Politique des familles et des aînés

DE LA VILLE DE SAINT-LAMBERT
2020-2022





TABLE DES MATIÈRES

CRÉDITS

La Politique des familles et des aînés de Saint-Lambert est disponible gratuitement dans les bâtiments municipaux.

Production : Ville de Saint-Lambert

Publication : Janvier 2020

Tirage : 5 000

SOURCES DES DONNÉES

- Statistiques Canada, *Recensement de la population de 2016*
- Boulais, J. (2018). *Profil de la population et des familles de la municipalité de Saint-Lambert*, Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre
- Beaudry-Godin, M. (2018). *Profil démographique et socioéconomique des aînés de Saint-Lambert*, Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre

Mot du maire 1

Mot des représentants 2

Comité responsable 4

Portrait des familles et des aînés 5

Rôles de la municipalité 8

Vision et valeurs 9

Plan d'action 2020-2022 10

Prochaines étapes 17

Remerciements 17

MOT DU Maire

Chers Lambertois,

Avec notre première politique familiale en 2011, nous désirions répondre aux attentes et aux besoins de tous les membres de la famille. Force est de constater que nous avons réalisé de nombreuses actions en ce sens au cours des années et que nous sommes prêts à entamer un nouveau chapitre de consolidation.

Entièrement réétudiée afin de correspondre aux nouvelles réalités du milieu, cette politique se veut tournée vers l'avenir et rassembleuse pour notre communauté. Elle porte également une attention particulière aux préoccupations des aînés puisque nous l'avons fait dans une optique d'obtenir notre première certification Municipalité amie des aînés (MADA).

Au-delà des mots, des objectifs et des orientations, cette nouvelle politique représente un engagement concret envers les familles et les aînés. Sa mise en œuvre continuera à guider nos interventions quotidiennes afin d'assurer le développement d'un milieu propice à l'épanouissement des familles et des aînés et à la vitalité de notre communauté.

Pierre Brodeur
Maire de Saint-Lambert

Fière de ses nombreuses réalisations en faveur des familles et des aînés, la Ville de Saint-Lambert a entrepris à l'été 2018 une importante démarche de réflexion visant à actualiser sa politique familiale.



MOT DES

Représentants

Chers concitoyens,

Le comité s'est mobilisé, sur une période d'un an et demi, pour réévaluer en profondeur la Politique des familles et des aînés. Nous avons comme mandat de définir l'action municipale que nous souhaitons mettre de l'avant pour les cinq prochaines années dans le but d'être en adéquation avec les nouvelles réalités du milieu.

Grâce à nos recherches et à deux consultations publiques, nous avons dressé un portrait détaillé des familles et des aînés, cerné les enjeux et, ultimement, établi les actions pour atteindre nos objectifs. Les différents services municipaux ont également exprimé leur soutien aux conditions de réalisation des actions proposées. Finalement, un comité de suivi aura comme responsabilité, annuellement, d'assurer la bonne mise en œuvre de la politique.

Pour conclure, je tiens à remercier les membres du comité pour leur précieuse contribution. Je vous invite maintenant à découvrir ce que cette politique a à vous offrir.



Philippe Glorieux

Conseiller municipal et
président du comité
de la Politique
des familles et des aînés

Tenir compte des nouvelles réalités des familles à chacune des étapes menant à l'élaboration de notre plan d'action a été nécessaire afin de pouvoir soutenir leur participation à la vie municipale. Avec cette politique, nous reconnaissons l'importance de la contribution des familles, mais aussi de chacun des membres qui les composent en tant qu'acteurs essentiels à une communauté forte et résolument orientée vers l'avenir.



Julie Bourgoin

Conseillère municipale
et responsable
des questions
familiales

Nos aînés forment à Saint-Lambert un groupe extrêmement impliqué dans leur milieu de vie. Leur sentiment d'appartenance est aussi grand que l'apport qu'ils peuvent avoir sur la vitalité de notre communauté. Pour y parvenir pleinement, nous devons leur créer des conditions favorables au vieillissement actif, que ce soit sur le plan de nos politiques, de nos services ou de nos équipements.



Brigitte Marcotte
Conseillère municipale
responsable
des questions
liées aux aînés





Comité RESPONSABLE

La Politique des familles et des aînés a été réalisée par un comité composé à la fois d'élus municipaux, de citoyens et d'intervenants du milieu, avec le soutien du Carrefour action municipale et famille. Ses membres ont su, par leur intervention et la diversité de leurs expériences et expertises, élaborer un projet collectif et mobilisateur pour l'ensemble des Lambertois.

La Ville de Saint-Lambert remercie chaleureusement ces personnes pour leur implication et leur générosité dans l'élaboration de cette Politique qui se veut à l'image des Lambertois.

Membres du comité

- ✦ **Danièle Auclair**, organisatrice communautaire – CISSS de la Montérégie-Centre
- ✦ **Nadia Beauregard**, responsable communautaire et aînés – Ville de Saint-Lambert
- ✦ **Julie Blanchette**, coordonnatrice – Centre de bénévolat de la Rive-Sud
- ✦ **Julie Bourgoin**, conseillère municipale et responsable des questions familiales
- ✦ **Virginie Dostie-Toupin**, citoyenne
- ✦ **Philippe Glorieux**, conseiller municipal et président du comité
- ✦ **Pierre Hogue**, président sortant de charge – Conseil des aînés de Saint-Lambert
- ✦ **Catherine Langevin**, chef de la Division des communications – Ville de Saint-Lambert
- ✦ **Dominique Lesage**, citoyenne
- ✦ **Renée Liboiron**, présidente – Tenants des arts et de la culture
- ✦ **Brigitte Marcotte**, conseillère municipale et responsable des questions liées aux aînés
- ✦ **Joanne Martin**, agente de promotion en santé publique – CISSS de la Montérégie-Centre
- ✦ **Chantal Plamondon**, organisatrice communautaire – CISSS de la Montérégie-Centre
- ✦ **Louise Poulin**, cofondatrice – L'Entreclefs
- ✦ **Évelyne Racette**, citoyenne
- ✦ **Louise Struthers**, bibliothécaire au service au public – Ville de Saint-Lambert
- ✦ **Laurence Villeneuve**, citoyenne

Personnes-ressources

- ✦ **Emmanuelle Jean-Arsenault**, Carrefour action municipale et famille
- ✦ **Nathalie Simard**, Carrefour action municipale et famille

Portrait

DES FAMILLES ET DES AÎNÉS

Notre population

La population de la ville s'établit à 22 766 habitants en 2017, soit une augmentation de 5 % depuis 2007.



2

Proportion de
personnes âgées
par enfant
de 15 ans et moins



15 %

Personnes
immigrantes



18 %

Citoyens
d'expression
anglaise

Nos revenus

En 2015, le revenu moyen des ménages lambertois est de 130 329 \$, comparativement à 77 306 \$ pour l'ensemble du Québec.



59 %

Citoyens
ayant un diplôme
universitaire



18 %

Travailleurs
autonomes



7 %

Citoyens vivant
sous le seuil
de faible revenu
après impôt

Nos logements

La grande majorité des Lambertois sont propriétaires de leur résidence. En effet, près de 3 résidents sur 10 (28 %) en sont locataires.



2 fois plus

Proportion de
Lambertois vivant dans
un logement construit
avant 1971
comparativement
à la moyenne
d'autres villes



14 %

Résidents consacrant
le tiers ou plus
de leur revenu total
à leur logement

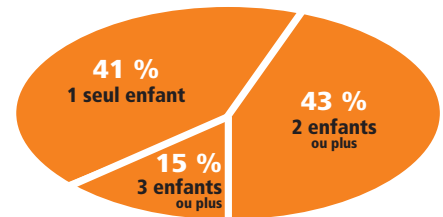
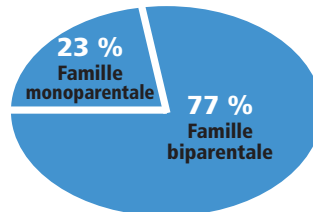
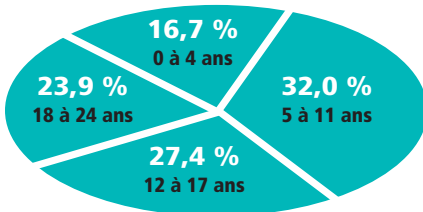


8 %

Résidents vivant
dans un logement
nécessitant des
réparations majeures

Nos familles

Au total, 3 295 familles avec enfants à la maison résident à Saint-Lambert, dont 2 370 sont des familles formées d'un couple et 925 sont des familles monoparentales.



97 445 \$

Revenu médian

Nos aînés

Au total, 6 250 personnes âgées de 65 ans et plus résident à Saint-Lambert, représentant 28 % de la population de la municipalité. La population âgée de 65 ans et plus s'est accrue de 19 % depuis 2007.

Elle devrait s'accroître de 9 % au cours des 15 prochaines années pour atteindre 6 825 personnes en 2031. À ce moment-là, 3 personnes sur 10 seront alors âgées de 65 ans et plus à Saint-Lambert.



2,5

Proportion de femmes
de 85 ans et plus
par homme



15 %

Aînés
qui occupent
un emploi



22 %

Aînés
d'expression
anglaise



35 040 \$

Revenu médian
des aînés



70 %

Personnes âgées
de 65 ans et plus
vivant à domicile



22 %

Aînés vivant
dans un ménage
consacrant
le tiers ou plus
de son revenu total
à son logement



46 %

Personnes âgées
de 75 ans et plus
vivant à domicile

Rôles DE LA MUNICIPALITÉ

La Politique des familles et des aînés confirme la volonté de la Ville de Saint-Lambert de situer les familles et les aînés au centre de ses interventions en leur offrant un milieu de vie dynamique s'harmonisant à leurs besoins et à leurs attentes.

Cet engagement devient l'élément déclencheur d'un projet collectif qui prend tout son sens dans la contribution et la volonté des acteurs à travailler en étroite collaboration dans le respect de l'identité, des particularités et du cadre budgétaire de Saint-Lambert. Il se traduit également par une ouverture aux réalités évolutives des familles et des aînés et par la mise en place d'occasions leur permettant de s'épanouir et de contribuer activement au développement de la communauté.

Pour y parvenir, la Ville de Saint-Lambert sera appelée à jouer plusieurs rôles :

- **Leader** en instaurant la coordination d'actions et en assumant la responsabilité de celles-ci;
- **Partenaire** avec d'autres intervenants locaux pour la mise en œuvre d'actions;
- **Facilitatrice** en contribuant grâce à ses propres ressources pour renforcer l'intervention d'organismes évoluant auprès des familles et des aînés;
- **Ambassadrice** en représentant les intérêts des familles et des aînés auprès des autres paliers de gouvernement, des entreprises privées et de tout autre organisme pertinent.

Vision ET valeurs

Notre vision

Par sa Politique des familles et des aînés, la Ville de Saint-Lambert souhaite offrir un milieu accueillant et convivial où les conditions sont réunies pour permettre à chacun de se réaliser pleinement à toutes les étapes de la vie.

DÉFINITIONS

Famille

La notion de famille inclut tous ses membres, du nouveau-né à l'aîné, ainsi qu'une diversité de modèles. Constituant le noyau de base de notre société, elle se définit par des liens affectifs intergénérationnels multiples et variés, et permet à chacun de ses membres de se développer dans le respect et le soutien réciproque.

Aîné

La notion d'aîné désigne toute personne âgée de 65 ans et plus. Reconnaisant leur place déterminante au sein de la famille et de la communauté, la Ville de Saint-Lambert tient compte des préoccupations, des intérêts et des aspirations spécifiques aux aînés lambertois.

Nos valeurs

Les valeurs favorisent l'enrichissement des rapports collectifs. Pour la Ville de Saint-Lambert, les trois valeurs suivantes sont essentielles à partager au sein de la communauté :

- La **fierté**, qui exprime le fort sentiment d'appartenance envers notre milieu et sa richesse naturelle et patrimoniale;
- La **civilité**, qui témoigne du respect et de l'importance que l'on accorde aux individus et aux biens communs;
- L'**entraide**, qui valorise la générosité, le dévouement et la participation citoyenne.



Plan d'action

2020-2022



Les champs d'intervention sont les suivants :

- ★ Les loisirs, la culture et la vie communautaire;
- ★ L'urbanisme et l'habitation;
- ★ Les parcs et les espaces publics;
- ★ La mobilité et le transport;
- ★ La sécurité;
- ★ Les communications.

Accroître l'accessibilité aux services pour les adolescents, les familles et les aînés

OBJECTIF

Bonifier l'aménagement des espaces publics, des parcs et des espaces verts

ACTIONS

Aménager les parcs et le centre-ville de façon plus conviviale et inclusive	F	A	a	2020-2022
Doter l'espace public et les parcs d'installations sanitaires et les rendre accessibles	F	A	a	2021
Aménager une aire de jeux pour les enfants et les jeunes à besoins particuliers	F		a	2020
Doter les parcs de coffres de jeux actifs en libre-service	F	A	a	2020
Développer un parcours extérieur d'exercice adapté pour les aînés		A		2020-2021
Animer les parcours extérieurs d'exercice	F	A	a	2020-2022



OBJECTIF

Ajuster l'offre de services aux besoins des clientèles

ACTIONS				
Accroître l'offre de services pour les 0-5 ans	F			2020-2022
Accroître l'offre d'activités spécifiques en culture et loisirs pour les 6-12 ans, les ados et les aînés	F	A	a	2020-2022
Accroître les heures d'ouverture de la bibliothèque	F	A	a	2020
Accroître les activités de la bibliothèque en lien avec sa mission de troisième lieu	F	A	a	2021
Soutenir le rapprochement entre les deux organismes pour aînés		A		2020
Mettre à la disposition des aînés un lieu adéquat et adapté		A		2022
Offrir un lieu de rassemblement animé pour les ados			a	2021
Aménager davantage de jardins collectifs et communautaires	F	A	a	2022
Développer de nouveaux partenariats avec d'autres villes avoisinantes, établissements scolaires ou entreprises privées à proximité de Saint-Lambert pour combler des besoins récréatifs	F	A	a	2022

OBJECTIF

Mieux informer les citoyens quant aux services existants

ACTIONS				
Maintenir les outils de communication imprimés, notamment pour les aînés		A		2020-2022
Améliorer le site web de la Ville par des profils d'utilisateurs mieux ciblés, un moteur de recherche plus performant et la mise en valeur des activités gratuites ou à faible coût	F	A	a	2021
Créer un babillard numérique pour centraliser les offres de services des organismes	F	A	a	2020

F Familles

A Aînés

a Ados

2020-2022 Échéances



Favoriser l'entraide, l'inclusion sociale et la participation active des familles et des aînés à la vie et au développement de la communauté

OBJECTIF

Mettre en place des initiatives inclusives

ACTIONS				
Organiser un salon des services communautaires offerts aux familles et aînés	F	A	a	2020-2021
Maintenir la rencontre annuelle non commerciale pour accueillir les nouveaux résidents	F	A	a	2020-2022
Accommoder les demandes de familles et d'aînés à faible revenu en leur offrant gracieusement ou à un tarif préférentiel les places d'activités non comblées	F	A	a	2021-2022

OBJECTIF

Valoriser davantage l'entraide et la participation citoyenne

ACTIONS				
Promouvoir, favoriser et valoriser le bénévolat en général dans le cadre des activités municipales	F	A	a	2020
Bonifier la formule de reconnaissance des bénévoles	F	A	a	2020-2021
Mettre en place un comité consultatif jeunesse			a	2020-2021
Mettre en place le programme Voisins solidaires	F	A	a	2020-2021
Assurer le soutien aux organismes reconnus de façon équitable et selon leurs besoins	F	A	a	2020-2022
Consolider la Table de concertation des organismes	F	A	a	2020-2022

Améliorer la mobilité des familles et des aînés

OBJECTIF

Favoriser les déplacements actifs

ACTIONS

Réaliser un plan de mobilité durable qui mettra l'accent notamment sur (1) la bonification du réseau cyclable; (2) l'amélioration de la connectivité et de la sécurité; (3) l'entretien et la présence de trottoirs et de supports à vélos ainsi que (4) l'analyse de la vitesse permise sur le réseau routier	F	A	a	2020-2021
Implanter les recommandations du plan de mobilité durable	F	A	a	2020-2022
Augmenter et améliorer la qualité de l'éclairage dans des lieux ciblés	F	A	a	2020-2021
Accroître les initiatives d'éducation et de sensibilisation au respect des usagers et au partage de la route pour tous (piétons, cyclistes, automobilistes, etc.), notamment autour des écoles	F	A	a	2020-2021

OBJECTIF

Contribuer à accroître l'utilisation du transport collectif

ACTIONS

Faire des représentations pour que les services de transport soient davantage adaptés aux besoins des familles et des aînés	F	A	a	2020-2022
Mieux faire connaître les divers services de transport	F	A	a	2020
Mettre en place un programme d'accompagnement visant à faire adopter le transport collectif aux aînés		A		2021-2022
Offrir la gratuité du transport collectif aux familles à faible revenu	F			2021-2022
Mettre en place un service de navette à énergie verte pour améliorer les liens dans la ville	F	A	a	2021-2022

F Familles

A Aînés

a Ados

2020-2022 Échéances



Favoriser la rétention des familles et des aînés au sein de la communauté

OBJECTIF

Améliorer l'accès au logement ou à la propriété

ACTIONS

Favoriser davantage la diversité des modèles d'habitation afin de répondre aux besoins des Lambertois : coopérative, intergénérationnel, logement social, etc.	F	A	2020-2021
Créer des lieux d'habitation intergénérationnels pour favoriser la mixité	F	A	2021-2022
Prioriser les projets de développement résidentiel qui incluent des logements locatifs abordables	F	A	2020-2022

OBJECTIF

Favoriser le maintien à domicile par l'adaptation du bâti

ACTIONS

Recenser les programmes d'aide financière et de soutien en matière d'habitation (pour la rénovation, la reconversion, l'adaptation pour cause de handicap, le maintien à domicile, etc.) et les promouvoir davantage	F	A	2020-2021
--	---	---	-----------

OBJECTIF

Contribuer à accroître l'accès et l'utilisation des services de proximité et à domicile

ACTIONS

Promouvoir l'offre de services à domicile des commerces de proximité (épicerie, pharmacie, etc.)	F	A	2020-2021
Faciliter l'implantation de nouvelles places en services de garde à la petite enfance	F		2020-2021

OBJECTIF
Œuvrer à maintenir un environnement urbain sain

ACTIONS				
Mettre en place des mesures pour améliorer la qualité de l'air	F	A	a	2020-2022
Accroître les zones d'ombre dans les parcs et l'espace public	F	A	a	2020-2022
Poursuivre les efforts pour limiter la pollution sonore	F	A	a	2020-2022
F Familles	A Aînés	a Ados	2020-2022	Échéances





PROCHAINES

Étapes

L'élaboration de la Politique des familles et des aînés constitue la première étape du processus. En vue d'en assurer le suivi et la mise en œuvre, la Ville de Saint-Lambert entend :

- ★ Mandater la Direction de la culture et des loisirs pour coordonner la mise en œuvre de la Politique des familles et des aînés et de son plan d'action en concertation avec l'ensemble des services municipaux et des organismes concernés;
- ★ S'assurer de la présence d'un élu responsable des questions familiales et d'un élu responsable des questions liées aux aînés au sein du conseil municipal;
- ★ Mettre en place un comité formel de suivi :
 - dont la composition reflète la diversité des citoyens et des acteurs concernés : citoyens représentants de familles, citoyens représentants d'aînés, partenaires du milieu, représentants municipaux;
 - se réunissant au minimum deux fois par an;
 - ayant pour mandat de soumettre des avis et de proposer des recommandations quant à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation de la Politique des familles et des aînés et de son plan d'action.

Remerciements

Cette politique familiale témoigne de la volonté, de la passion et de l'effort partagés de nombreuses personnes.

À cet égard, la Ville de Saint-Lambert remercie :

- les membres du comité;
- les citoyens et les différents intervenants;
- l'équipe municipale et les différents partenaires;
- le ministère de la Santé et des Services sociaux du gouvernement du Québec;
- le Carrefour action municipale et famille.